

La réforme au collège Malraux Rentrée Septembre 2016

Voici un compte-rendu de la réunion concernant l'application de la réforme sur le collège A. Malraux qui a eu lieu le 26 Janvier 2016.

Ces informations ont été transmises par la direction du collège aux parents délégués.

Nous avons également complété ce compte-rendu avec des informations données par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Cette réforme, dont la mise en place doit être faite en Septembre 2016, va amener un certain nombre de changements sur l'organisation des cours de vos enfants.

Sachez que chaque collège aura sa propre autonomie et aura donc sa propre organisation. Il y aura ainsi des différences d'un collège à un autre.

Une formation du personnel a été mise en place en plusieurs vagues successives. La dernière, qui est en cours, est la formation des enseignants.

Désormais le collège comportera 2 cycles :

- Le cycle 3 : CM1 - CM2 - 6^{ème}

- Le cycle 4 : 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}

Suite à cette nouvelle organisation un travail en commun est réalisé entre les écoles de secteurs et le collège de Ramonville afin de construire une progressivité des apprentissages entre les 3 niveaux du cycle 3.

Les écoles de secteurs correspondent aux 5 écoles de Ramonville ainsi qu'aux 2 écoles d'Auzeville.

Un travail du collège avec les classes de CM2 va commencer cette année. En effet chaque classe de CM2 s'est vue attribuer une classe de 6^{ème} dans laquelle les écoliers se rendront durant l'année. Deux professeurs du collège de deux matières différentes iront également dans ces classes de CM2 en vue d'un travail avec les élèves.

Combien d'heures d'enseignements les collégiens vont-ils avoir en 2016 ?

	Maintenant (sans option)	En 2016 (sans option)
6e	27h	23h + 3h d'AP = 26h
5e	25h	22h + 2h d'AP + 2h d'EPI = 26h
4e	28h	22h + 1h d'AP + 3h d'EPI = 26h
3e	28h30	22h + 1h d'AP + 3h d'EPI = 26h

→ Les **23h** (en 6^e) et les **22h** (en 5^e, 4^e, 3^e) correspondent aux enseignements communs (français, mathématiques, sciences ...).

→ **AP** = Aide Personnalisée

→ **EPI** = Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

Qu'en est-il des classes LSF pour les enfants sourds ?

Ils auront également 26h d'enseignements hebdomadaires obligatoires dont la mise en place des EPI et de l'AP.

Ils auront en plus :

- 3h ou 4h d'enseignement de langue des signes
- 30 mn de plus en français
- 30 mn de plus en mathématiques

Qu'en est-il des classes SEGPA ? (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté)

Les classes SEGPA sont également concernées par la réforme des collèges. L'AP et les EPI sont également mis en place.

Les élèves de la SEGPA auront un enseignement au sein de la SEGPA ainsi que des périodes d'apprentissage avec les élèves des autres classes et la mise en œuvre de projets communs entre les classes de SEGPA et les classes de collège.

	Maintenant	En 2016
6 ^e SEGPA	26h30	23h + 3h d'AP = 26h
5 ^e SEGPA	25h	22h + 4h d'AP et d'EPI = 26h
4 ^e SEGPA	28h30	24h + 4h d'AP et d'EPI = 28h
3 ^e SEGPA	31h30	27h30 + 4h d'AP et d'EPI = 31h30

Qu'est-ce qui disparaît avec la réforme ?

- **les sections européennes** qui représente actuellement 2h de langue supplémentaires pour les 4^{ème} et 3^{ème}. Elles seront supprimées dès la rentrée prochaine y compris pour les élèves ayant déjà commencé une section européenne.
- **la DP3**, Découverte Professionnelle en classe de 3^{ème}, représentant actuellement 3h sur l'emploi du temps des élèves de 3^{ème}.

Qu'est-ce qui est maintenu et/ou modifié ?

- **l'option Latin deviendra un enseignement de complément.** Il sera dispensé dans les collèges qui le souhaitent à condition que l'EPI LCA (Langues et Civilisations de l'Antiquité) soit mis en place. Le latin est donc maintenu au collège A. Malraux, mais avec un enseignement **d'1h pour les 5^{ème} (au lieu de 2h actuellement) et de 2h pour les 4^{ème} et 3^{ème} (au lieu de 3h actuellement).**

Ces heures d'enseignement de complément sont en plus des 26h de cours hebdomadaires obligatoires.

- **les bilangues Allemand** : Elles seront maintenues sur notre collège jusqu'en 2018. Après cette date, le Rectorat a précisé que les bilangues se poursuivront à condition que l'Allemand soit enseigné en continuité depuis l'école élémentaire.

Depuis 2 ans le Rectorat a demandé aux écoles de n'enseigner qu'une seule langue en privilégiant l'anglais qui est donc la LV1 du collège. Des enseignants non habilités en anglais se forment à cette langue depuis 2 ans.

Le collège est donc dans l'attente, car si d'ici 2018 aucune solution n'est trouvée, la bilangue ne pourra plus être maintenue.

Une autre condition : il faut un minimum de 12 élèves pour maintenir une classe bilangue.

Pour la rentrée prochaine les inscriptions sont suffisantes puisque 20 élèves souhaitent suivre cet enseignement.

Enfin une modification est apportée sur les bilangues en 2016 : les élèves de 6^{ème} n'auront plus que **2h de cours au lieu des 3h actuelles**. Ces 2h sont en plus des 26h de cours hebdomadaires obligatoires. À partir de la 5^{ème} les élèves auront 2h30 de cours d'Allemand comme une LV2.

- **La LV2** : La LV2 en 5^{ème} se généralise à tous les collèges. Le collège A. Malraux faisait parti des collèges test pour la LV2 à partir de la 5^{ème} depuis la rentrée 2014-2015.

À la rentrée 2016, pour les 3 niveaux, les élèves auront 2h30 de cours de LV2 dès la 5^{ème} (contre 3h actuellement).

Il n'y aura qu'une LV2 Espagnol, car un sondage réalisé auprès des 6^{ème} actuels, n'a révélé que 2 élèves voulant faire Allemand en LV2, ce qui n'est donc pas suffisant pour la proposer à la rentrée prochaine. Ne pourront donc faire Allemand en 5^{ème} seulement les élèves inscrits en bilangue en 6^{ème}.

- **La LV1** en 6^{ème} repasse à **4h par semaine**. Depuis que le collège était en test, 1h avait été supprimée en LV1 afin de mettre en place la LV2 en 5^{ème}. La LV1 retrouvera donc son horaire hebdomadaire normal. À partir de la 5^{ème} l'horaire hebdomadaire de la LV1 sera de 3H.

- **L'option LSF pour les entendants** :

Cette option à partir de la 6^{ème} sera maintenue et s'inscrit dans le cadre du dispositif bilingue LSF. Les élèves de 6^{ème} qui choisiront cette option auront donc **2h de cours** en plus des 26h hebdomadaires obligatoires. Le choix de l'option LSF sera toujours incompatible avec la bilangue Allemand.

Quelles nouveautés avec la réforme ?

- **Les élèves de tous les niveaux auront 26h de classe hebdomadaires** obligatoires (à l'exception des élèves avec les options maintenues), pas plus de 6h de cours par jour et une pause méridienne de 1h30.

- **L'Accompagnement Personnalisé** :

L'AP existera à tous les niveaux : 3h en 6^{ème} / 2h en 5^{ème} / 1h en 4^{ème} / 1h en 3^{ème}

Cet accompagnement se fera en classe entière ou bien en demi-groupe et également en co-enseignement.

Contrairement à ce qui existe aujourd'hui (l'AP est actuellement pour les élèves en difficultés), l'AP sera pour tous les élèves de la classes. La mission du professeur sera double : il devra aider les élèves en difficultés et faire avancer les enfants en réussite scolaire.

- Les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) :

Les EPI seront obligatoires pour tous les élèves. Ce seront des enseignements différents qui vont aboutir à la mise en place de projets. Il y a plusieurs thématiques communes à toutes les classes d'un même niveau, mais chaque classe aura un projet différent.

Les EPI vont contribuer de façon concrète à la mise en œuvre au collège de trois parcours éducatifs : le Parcours Citoyen, le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) et le Parcours Avenir.

Les EPI feront l'objet d'une évaluation qui sera prise en compte pour l'attribution du futur diplôme national du brevet (DNB).

Lors du DNB il y aura également une épreuve orale au cours de laquelle les élèves présenteront un projet de leur choix qu'ils auront mené dans le cadre d'un EPI ou d'un des trois parcours au programme du nouveau collège : artistique et culturelle (en remplacement de l'histoire des arts), avenir et citoyen.

Voici le choix des thèmes par le collège Malraux :

→ En 5^{ème} : 2h hebdomadaires d'EPI annuelles

- Langues et culture de l'Antiquité
- Corps, santé, bien-être et sécurité

→ En 4^{ème} : 3h hebdomadaires d'EPI annuelles

- Sciences, technologie et société
- Information, communication et citoyenneté

→ En 3^{ème} : 3h hebdomadaires d'EPI annuelles

- Culture et création artistique
- Langues et culture étrangère
- Monde économique et professionnel

- Les Parcours Éducatifs :

Il y aura 3 Parcours Éducatifs. Les compétences des élèves sur ces parcours seront évaluées et seront donc visible dans le livret scolaire.

→ *Le Parcours Avenir* : dans ce parcours sera vu le monde économique et professionnel. Le programme de l'actuel DP3 y sera intégré.

→ *Le Parcours Citoyens* : enseignement moral et civique. Il se fera à travers tous les enseignements. Il a été mis en place dès Septembre 2015, suites aux attentats, de l'école élémentaire jusqu'au lycée. Il remplace les programmes d'Éducation Civique.

→ *Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle* : Il reprend l'actuel enseignement de l'Histoire des Arts.

- Un nouveau livret scolaire : À quoi ressemblera-t-il ?

Ce sera un livret national construit sur un format identique du CP à la 3^{ème}.

→ À la fin de chaque trimestre il y aura un bulletin expliquant :

- au recto, le niveau de l'élèves par matière
- au verso, les appréciations générales et les projets menés

→ À la fin de chaque cycles (CE2, 6^{ème}, 3^{ème}) il y aura une fiche dressant un bilan global sur les 8 champs d'apprentissage du socle commun (détaillé ci-dessous avec le DNB).

Comment sera le nouveau Diplôme National des Brevet ?

(Informations trouvée sur les sites du Ministère education.gouv.fr et eduscol.education.fr)

Les nouveautés :

- La physique-chimie, les sciences de la vie et de la terre et la technologie seront désormais évaluées lors d'une épreuve.
- Il y aura 8 heures d'épreuves écrites contre 7 heures aujourd'hui.
- Les épreuves écrites et orales seront rassemblées au cours de la dernière semaine du mois de Juin.
- Une cérémonie républicaine de remise des diplômes aux élèves aura lieu le premier mercredi de l'année scolaire suivant l'obtention du brevet. Le collège A. Malraux a déjà mis en place cette cérémonie depuis les résultats du DNB de 2014.

Des épreuves réparties sur 3 jours :

→ 2 jours d'épreuves écrites:

- Le premier jour : une épreuve écrite portant sur les programmes de français (3h) et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique (2h)
- Le deuxième jour : une épreuve écrite portant sur les programmes de mathématiques (2 heures) et de sciences expérimentales et de technologie (1 heure)

→ 1 épreuve orale de 15 mn au cours de laquelle les élèves présenteront un projet de leur choix qu'ils auront mené dans le cadre d'un EPI ou d'un des trois parcours au programme du nouveau collège : artistique et culturelle, avenir et citoyen.

Le DNB à partir de Septembre 2016

Le contrôle continu représentera 400 points.

L'élève ne recevra plus de points en fonction des notes obtenues toutes l'année dans chaque matière. Il recevra des points en fonction de son niveau de maîtrise des compétences du socle commun qui sera constitué de 8 champs d'apprentissage.

Chacun de ces champs d'apprentissage apportera un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (20 points)
- Maîtrise satisfaisante (35 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

L'élève ayant suivi un enseignement de complément obtiendra des points supplémentaires : 10 points si les objectifs du cycle 4 sont atteints et 20 points si les objectifs sont dépassés. Le niveau atteint sera apprécié par l'enseignant ayant dispensé l'enseignement de complément.

Les champs d'apprentissage sont les suivants :

→ *Un premier domaine* « les langages pour penser et communiquer » avec 4 composantes :

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

→ *Les 4 autres domaines :*

- les méthodes et outils pour apprendre
- la formation de la personne et du citoyen
- les systèmes naturels et les systèmes techniques
- les représentations du monde et l'activité humaine

Le contrôle final représentera 300 points.

Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique seront évalués sur 100 points

Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie seront évaluées sur 100 points

L'épreuve orale sera évaluée sur 100 points

L'élève sera reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

Il obtiendra la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 420 points
- bien s'il cumule plus de 490 points
- très bien s'il cumule plus de 560 points

Le DNB actuellement

Le contrôle continu représente 200 points.

On additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année en classe de 3e dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire- géographie : français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie, EPS.

L'élève doit par ailleurs attester de sa maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun pour obtenir le diplôme national du brevet (livret personnel de compétences.)

Le contrôle final représente 160 points.

- Le français sur 40 points
- Les mathématiques sur 40 points
- L'histoire-géographie-éducation civique sur 40 points
- L'histoire des arts sur 40 points

L'élève est reçu s'il cumule 180 points sur les 360 et s'il a obtenu la validation de la maîtrise des compétences du socle commun.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 216 points
- bien s'il cumule plus de 252 points
- très bien s'il cumule plus de 288 points

Informations complémentaires :

Sachez que cette réforme des collèges est également accompagnée d'une réforme des programmes qui aura lieu également à la rentrée 2016, **pour tous les niveaux en même temps, du CP à la 3^{ème}.**

Exemples de nouveautés :

- apparition des Sciences Physiques dès la 6^{ème}
- apparition de la Programmation et de l'Algorithmique en Mathématiques dès la 5^{ème} (pour les futurs 3^{ème} qui ne feront qu'une seule année de cette nouvelle matière au lieu des trois prévues il semblerait que l'épreuve du DNB 2017 serait aménagée).

Sources :

- Réunion d'information du collège vers les parents délégués
- Informations complémentaires du collège
- Sites du Ministère de l'éducation Nationale :

<http://eduscol.education.fr>

http://cache.media.education.gouv.fr/file/DP_Evaluation/27/8/DP-Evaluation-des-eleves-du-CP-a-la-troisieme_477278.pdf

<http://www.education.gouv.fr>

- Site Legifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/12/31/MENE1531424A/jo>